



Concept de sécurité – Ensemble en toute sécurité

NO RACE -JUST PACE

Janvier 2026

1. Objectif

Ces dernières années, certaines situations ont mis en évidence des infractions au code de la route ou des comportements imprudents et dangereux de la part de certains participants. Afin de garantir que notre événement reste sûr, équitable et agréable pour toutes et tous, le présent concept de sécurité décrit les mesures organisationnelles et opérationnelles mises en place pour assurer un déroulement fluide de la manifestation. Cela inclut l'accompagnement des pelotons, le déploiement de commissaires officiels, la gestion des allures ainsi que le traitement des infractions aux règles ou des comportements dangereux.

2. Aperçu des mesures

3. Accompagnement des pelotons

3.1 Commissaires officiels à moto (MOCO)

Des commissaires officiels à moto (MOCO) accompagnent les pelotons dès le départ.

Seules des motos et des commissaires clairement identifiables et officiellement accrédités sont engagés.

3.2 Système de contrôle

Un système de cartons transparent (jaune / rouge) est appliqué.

Les règles du code de la route ainsi que les règles générales de la manifestation s'appliquent de manière stricte dès le premier mètre.

En cas d'infractions graves ou répétées, une exclusion peut être prononcée, toujours dans l'objectif de garantir la sécurité de toutes et tous.



3.3 Direction opérationnelle et coordination

La responsabilité du contrôle incombe aux MOCO, qui disposent des compétences professionnelles requises.

Seules des motos sont volontairement utilisées ; aucun véhicule d'accompagnement ne circule au sein du peloton.

4. Gestion de l'allure et structure de conduite

4.1 Capitaines de la Route (CdR)

Environ 10 Capitaines de la Route accompagnent les premiers blocs de départ (environ 30 cyclistes par bloc).

Ces premiers groupes prennent le départ avec un intervalle de 2 minutes.

Chaque bloc dispose de son propre Capitaine de la Route.

Les CdR portent un maillot rouge bien visible avec l'inscription « no race – just pace ». Leurs consignes doivent être respectées afin de garantir une conduite harmonieuse.

4.2 Guides de soutien (LF)

Des guides de soutien assistent le CdR dans chaque groupe.

Leurs missions : soutenir les CdR, rappeler le respect du code de la route, et rappeler de manière cordiale mais ferme les règles de circulation et le comportement respectueux à adopter.

4.3 Attribution des MOCO

Chaque groupe est accompagné par un commissaire à moto attitré, responsable du respect du code de la route.

Celui-ci est habilité à exclure, après avertissement, tout participant ne respectant pas les règles de circulation.

Trois MOCO supplémentaires interviennent de manière flexible afin d'apporter un soutien ponctuel.



Ils veillent au respect du code de la route et appliquent le système de cartons de manière cohérente, juste et proportionnée.

5. Concept de neutralisation

5.1 Motifs de neutralisation

Une neutralisation peut être mise en place lorsque :

- un comportement dangereux est constaté ;
- les règles ne sont pas respectées ;
- des groupes importants adoptent une conduite irresponsable.

5.2 Communication auprès des participants

Tous les participants sont informés à plusieurs reprises en amont que :

- des neutralisations peuvent être mises en œuvre à tout moment ;
- celles-ci servent exclusivement à garantir la sécurité et l'équité.

L'information est diffusée par e-mail, sur les réseaux sociaux et via la newsletter.

5.3 Zones de neutralisation

Cinq points de neutralisation potentiels sont aménagés le long du parcours (voir plan du parcours).

Deux signaleurs sont présents à chaque point pour assurer la communication et la sécurisation.

Ces emplacements ne constituent pas des arrêts réguliers, mais servent uniquement à désamorcer des situations critiques.

6. Mesures le long du parcours

6.1 Rétrécissements



Aucun rétrécissement planifié visant à réduire la vitesse n'est prévu, cette mission étant assurée par les MOCO, les CdR et les guides de soutien.

6.2 Sécurisation des points sensibles

Les traversées piétonnes particulièrement critiques sont sécurisées.

Les passages technique exigeants ou étroits ainsi que les zones de chantier font l'objet d'une surveillance renforcée.

7. Modifications

L'Organisation se réserve le droit d'adapter le présent concept de sécurité si nécessaire.

Ces adaptations ne donnent droit à aucun remboursement.

8. Conclusion

La mise en œuvre rigoureuse de ce concept de sécurité nous aide à :

- garantir au mieux la sécurité de tous les participants ;
 - assurer des conditions équitables et conformes aux règles ;
 - réduire les risques ;
 - préserver durablement la qualité et le bon déroulement de l'événement ;
 - renforcer le caractère de la Cyclotour comme randonnée cycliste collective et non comme une course.
-

Association Cyclotour du Léman
Avenue de Longemalle 21A – 1020 Renens
info@cyclotour.ch